

Tarare, le 02 Mars 2018

Madame, Monsieur

Suite à votre demande, je vous informe de nos actions dans le cadre de la mise en place de REACH.

REACH (enRegistration, Evaluation, Autorisation des substances Chimiques) est un règlement européen (n°1907-2006) visant à réguler la circulation des matières premières (substances) et des produits finis (articles) en Europe. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007. Il incombe aux fabricants, importateurs et utilisateurs en aval de fabriquer, mettre sur le marché, importer et utiliser des substances non susceptibles d'avoir des effets nocifs pour la santé humaine et l'environnement. Les substances dangereuses prioritaires sont regroupées dans une liste (dite candidate) remise à jour régulièrement ([http://echa.europa.eu/chem\\_data/candidate\\_list\\_table\\_en.asp](http://echa.europa.eu/chem_data/candidate_list_table_en.asp)).

REACH impose aux utilisateurs de prévenir leurs clients s'ils incorporent dans leurs produits des substances de la liste candidate à un taux supérieur à 0,1% en poids.

Nous vous confirmons ne pas introduire dans nos produits de substances Cancérogène Mutagène Reprotoxique (CMR) catégorie 1A et 1B ou vPvB (très persistantes et très bioaccumulatives) ou PBT (persistante, bioaccumulative et toxique)..

Nous vous confirmons donc ne pas utiliser de plastifiants phtalates tels que DEHP, DOP, DBP, DIBP, BBP classés CMR1A-1B. De plus nos produits ne contiennent pas de métaux lourds tels que plomb, cadmium, étain.

Nous assurons une veille sur l'introduction des substances dans la liste ou leur entrée dans les annexes XIV ou XVII, avec l'aide des syndicats professionnels français (SFEC) et européen (ERFMI)

Notre politique est de ne pas utiliser de substances préoccupantes pour la santé de nos salariés et celle de nos clients. Bien entendu, si nous livrons des produits contenant ces substances à un taux supérieur à 0,1% en poids, nous avertirons nos clients conformément à la réglementation.

Nous restons à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Philippe MAGRO  
Responsable Technique Produits

Tél 04 75 50 67 50

Fax 04 75 50 69 25

[pmagro@gerflor.com](mailto:pmagro@gerflor.com)

**Gerflor**  
theflooringgroup

Z.I. du Bois des Lacs - B.P. 6  
26131 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX  
S.A. au Capital de 1 932 385 €  
RCS Lyon 726 586 152